



GUIDE DE LA DISTRIBUTION DES MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION : ÉDITION 2025

**DLR publie son annuaire annuel des distributeurs, avec plus de 150 entreprises
et une analyse du marché.**

La Fédération DLR publie l'édition 2025 du Guide de la Distribution des matériels de construction et de manutention, un document public destiné à recenser et structurer les acteurs de la distribution en France.

Le guide référence plus de 150 entreprises adhérentes, détaillant leurs domaines d'activité, les marques distribuées, les services proposés et l'implantation de leurs agences. Il constitue un outil de référence pour les clients, fournisseurs, partenaires et institutions, et facilite la visibilité économique des acteurs de la filière.

Elle comprend aussi les résultats d'une enquête menée auprès de près de 75 distributeurs sur le développement des machines électriques. Cette étude met en lumière les attentes, les freins et les opportunités identifiés par les professionnels face à la transition énergétique. Elle s'inscrit dans la volonté de la filière de décarboner ses matériels et de proposer des solutions durables, en accompagnant les entreprises dans leurs choix d'investissement et de stratégie commerciale.

Les résultats permettent de mieux comprendre comment la distribution contribue à l'adoption de technologies plus propres et au développement durable dans le secteur de la construction et de la manutention.

DLR rappelle que certains distributeurs ne figurent pas encore dans le guide. Les entreprises concernées sont invitées à se rapprocher de la Fédération afin d'être référencées dans l'édition 2026.

**[Télécharger le guide de la Distribution de matériels de
construction et de manutention - édition 2025](#)**



**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACiM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.